
PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (P.D.A.)

Communauté de Communes du Pays du Vermandois - Commune de Fresnoy-le-Grand

Notice justificative

ARRÊTÉ LE :	2 JUILLET 2025
APPROUVÉ LE :	

UrbYcom

85 Espace Neptune - rue de la Calypso

62110 HENIN-BEAUMONT

Tél : 03.62.07.80.00

Email : contact@urbycom.fr

SOMMAIRE	2
CONTEXTE	3
- CADRE LÉGISLATIF ET DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE	3
- PRÉSENTATION DU MONUMENT HISTORIQUE	4
- PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DE 500M AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE	5
- LA TOPOGRAPHIE	6
- LES COMPOSANTES PAYSAGÈRES	7
- LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL	8
- LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL ET LE PÉRIMÈTRE DE 500M AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE	10
PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ	11
- LES SECTEURS DE PERSPECTIVES VISUELLES AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE	11
- LES PERSPECTIVES VISUELLES AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE	12
- LE PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE	13

CADRE LÉGISLATIF ET DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

L'article L. 621-31 du code du patrimoine prévoit la possibilité de créer des périmètres délimités des abords (PDA) sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) mais également sur proposition de l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme (PLU) ou de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale.

L'article L. 621-30 du code du patrimoine prévoit que la protection au titre des abords s'applique aux « immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur ». La délimitation du périmètre doit donc permettre la constitution d'un ensemble cohérent avec le monument historique concerné ou assurer la conservation ou à la mise en valeur du monument historique. La proposition de périmètre délimité des abords tient compte du contexte architectural, patrimonial, urbain ou paysager. Il est recommandé que le périmètre suive les limites physiques, lisibles dans le paysage, voire à défaut les limites parcellaires. Il convient d'éviter que la gestion du futur périmètre délimité des abords ne soit pas complexifiée par un doute quant à la limite exacte du périmètre. L'article L. 621-30 prévoit également la possibilité de créer un périmètre délimité des abords commun à plusieurs monuments historiques. Un tel périmètre commun peut être envisagé pour les abords de plusieurs monuments historiques n'ayant pas de rapport entre eux (par exemple un immeuble du XXe siècle et un château médiéval).

La démarche de PDA sur la commune de Fresnoy-le-Grand a été initiée concomitamment à l'élaboration du PLUi de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois, ceci afin de mutualiser les procédures, notamment l'enquête publique.

ÉLABORATION D'UN PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE D'URBANISME)

Proposition de la collectivité de modifier le périmètre de protection d'un MH en parallèle de l'élaboration du PLUi en collaboration avec l'ABF

↓
Réalisation de l'étude de PDA (en collaboration avec la commune et la Communauté de Communes)

↓
Présentation (facultative) en Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS)

↓
Mise à l'enquête publique (enquête publique conjointe avec le PLUi)

↓
Bilan et conclusions (rapport d'enquête)

↓
Ajustement éventuel des tracés et du dossier de PDA

↓
Délibération du Conseil Communautaire approuvant la procédure d'urbanisme et modification de la servitude AC1

↓
Mesures de publicité

↓
Annexion du nouveau périmètre au document d'urbanisme et mise à jour du plan de servitudes dans les conditions prévues à l'article L.153-60 du Code de l'Urbanisme

PRÉSENTATION DU MONUMENT HISTORIQUE

La commune de Fresnoy-le-Grand dispose d'une ancienne usine textile appelée « La Filandière ». Elle se situe au 54 Rue Roger Salengro à Fresnoy-le-Grand. Elle est essentiellement constituée de briques.

Selon les sites internet : destination-saintquentin.fr ; proscitec.asso.fr
Le bâtiment abrite actuellement «La Maison du Textile, musée vivant de la tradition textile».
On peut y découvrir l'histoire des établissements «La Filandière» en visitant un ancien atelier constitué de 28 métiers à tisser à bras avec mécanique Jacquard classés au titre des Monuments historiques et la reconstitution d'un intérieur de maison de tisserand.

Lorsque l'usine textile La Filandière clôture sa production au début des années 2000, ses héritiers réalisent le haut potentiel patrimonial et les ressources pédagogiques infinies que présentent le lieu en l'état. Classée monument historique depuis 1997, une telle manufacture ne pouvait tomber dans l'oubli.

L'atelier devenu un véritable musée vivant renferme bien des trésors, comme son impressionnante salle des machines où se dressent d'authentiques métiers à tisser, toujours en état, que les guides se proposent volontairement d'actionner, sous les yeux éblouis des enfants notamment.

Sous les verrières de l'édifice est exposée une sélection d'instruments à tisser qui permettra, aux plus curieux, de mieux appréhender les mécanismes étonnants de ces inventions et leur évolution à travers le temps. Enfin, pénétrez les secrets du métier à tisser Jacquard qui bouleverse le domaine du tissage au tout début du XIXème siècle. En automatisant les machines à l'aide d'un système mécanique fait d'aiguilles, de cartes perforées et de cylindres (à la manière d'une boîte à musique) l'inventeur lyonnais Joseph Marie Jacquard transforme le domaine à jamais et entraîne une révolution au sein de la communauté ouvrière ; tout en inspirant les prémices de l'informatique avec son innovant dispositif.



Devanture de La Filandière - Source : Urbycom



Corps et sheds de La Filandière - Source : Google - Urbycom

Usine textile La Filandière

Désignation

Dénomination de l'édifice :
Usine textile

Titre courant :
Usine textile La Filandière

Localisation

Localisation :
Hauts-de-France ; Aisne (02) ; Fresnoy-le-Grand ; 54 rue Roger-Salengro

Précision sur la localisation :
Anciennement région de : Picardie

Adresse de l'édifice :
Roger-Salengro (rue) 54

Références cadastrales :
1997 AA 118, 119

Milieu d'implantation pour le domaine Inventaire :
En village

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :
19e siècle, 20e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction :
1920

Description historique :
Dernière entreprise textile de Picardie où se pratiquait le tissage sur métiers à bras équipés du système Jacquard. L'entreprise actuelle a été créée par l'industriel parisien Gaetan Lanzani en 1920, en réutilisant quelques bâtiments du 19e siècle (maisons de gardien et de tisseur à domicile, restaurées après les destructions de la Première Guerre mondiale). La grande salle des métiers, couverte en sheds, existait avant 1914 et a été restaurée après la Première Guerre mondiale. La grande et la petite salle des métiers à bras abritent 28 métiers, tous en état de fonctionnement, installés dans l'usine dès 1920 et équipés de mécaniques Jacquard.

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :
Inscrit MH partiellement, classé MH partiellement

Date et niveau de protection de l'édifice :
1997/02/21 : inscrit MH partiellement ; 1997/11/24 : classé MH

Précision sur la protection de l'édifice :
Maison du gardien de la fabrique ; maison du tisseur à domicile (cad. AA 119) : inscription par arrêté du 21 février 1997 - Les deux salles des métiers à bras, avec l'ensemble des machines qu'elles contiennent (cad. AA 119) : classement par arrêté du 24 novembre 1997

Nature de l'acte de protection :
Arrêté

Typologie de la zone de protection :
Secteur sauvegardé

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :
Propriété d'une société privée

Références documentaires

Copyright de la notice :
(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Date de rédaction de la notice :
1997

Cadre de l'étude :
Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :
Dossier de protection

À propos de la notice

Référence de la notice :
PA02000006

Nom de la base :
Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :
1999-03-30

Date de la dernière modification de la notice :
2024-04-04

Copyright de la notice :
(c) Monuments historiques. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

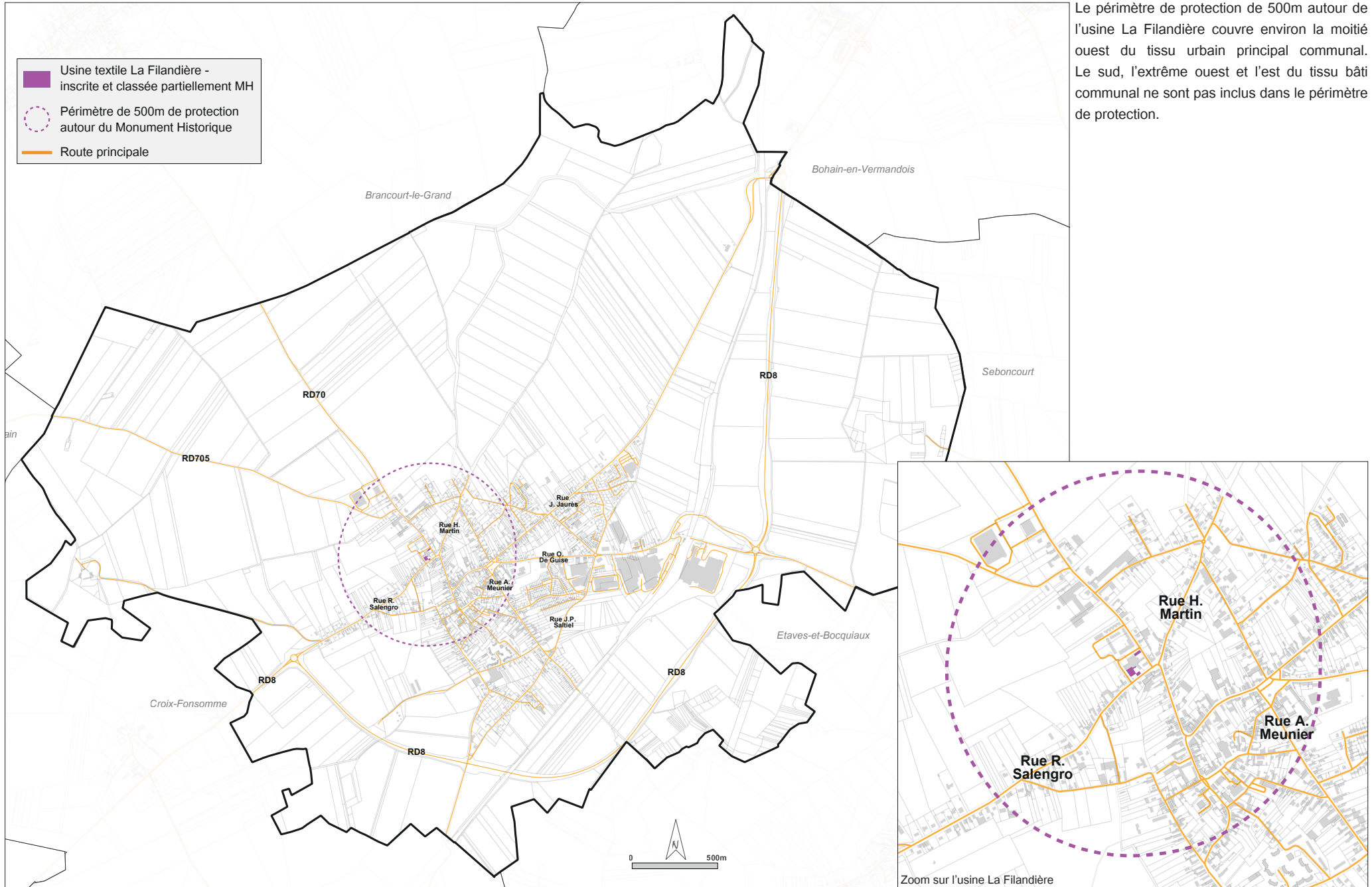
Contactez-nous :
Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Voir aussi

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/sim-ple/ile-saire/n197RECH_S-PA02000006&type=simple

1 / 2

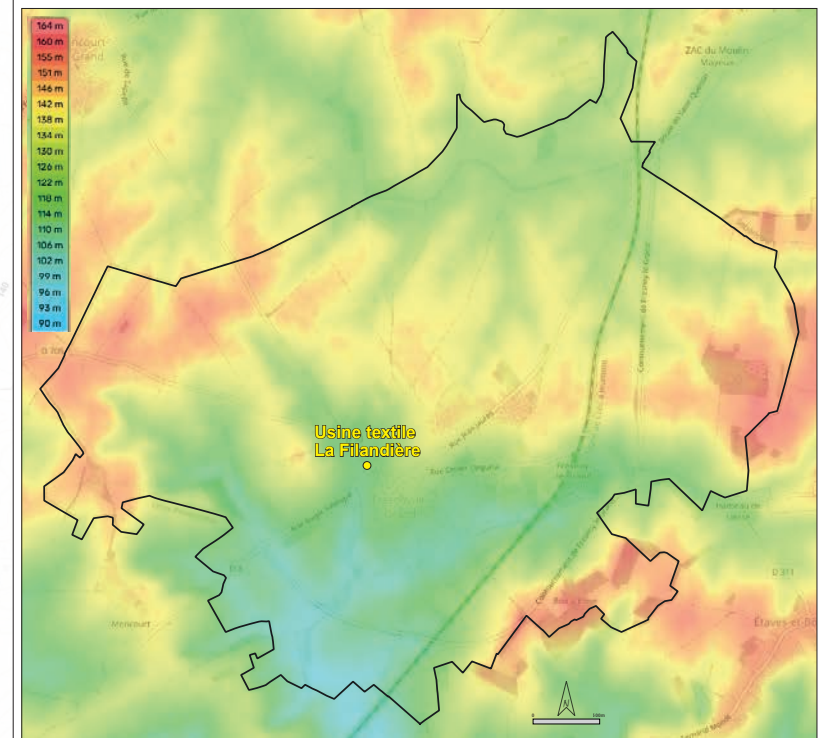
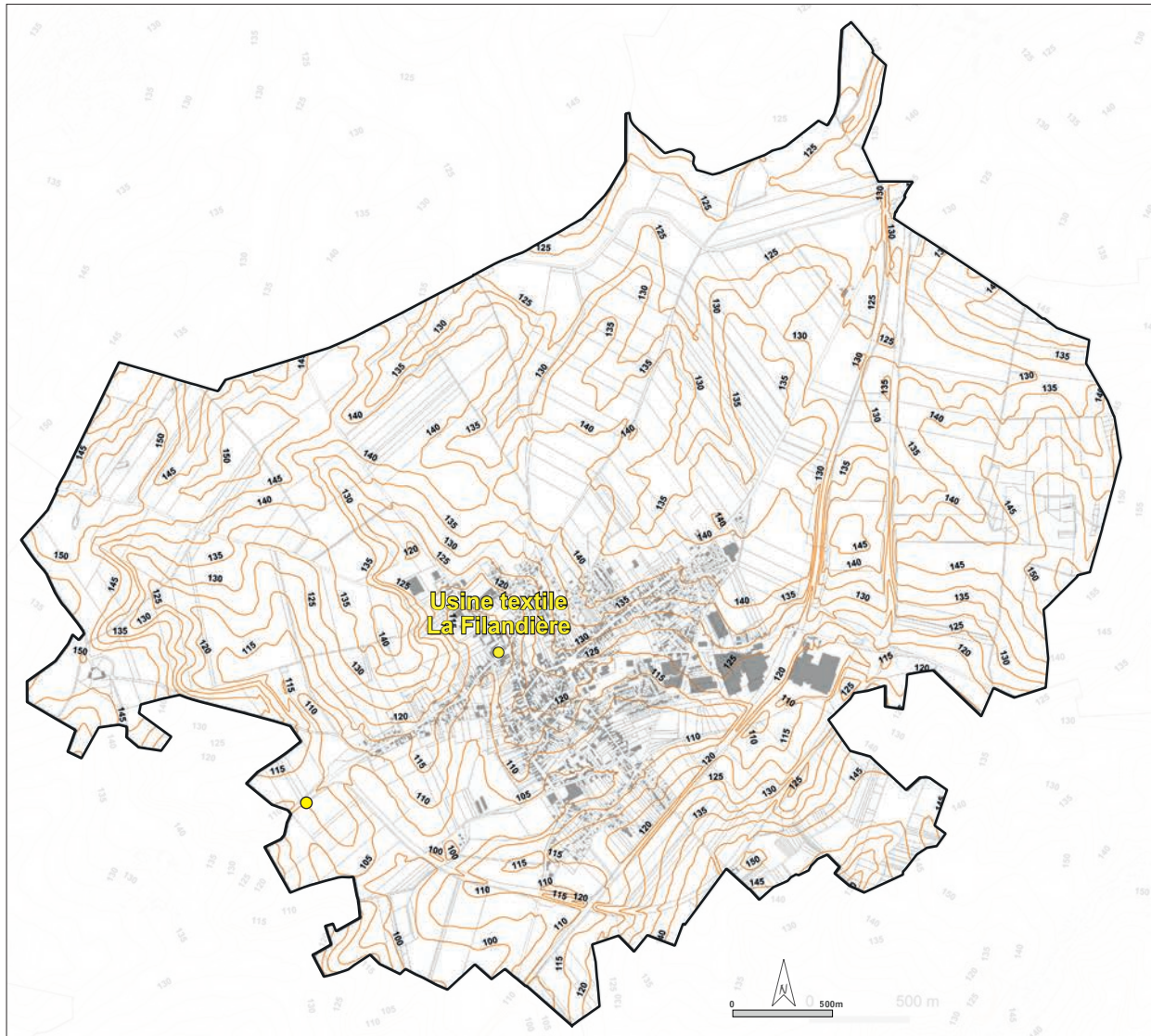
PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DE 500M AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE



Le périmètre de protection de 500m autour de l'usine La Filandière couvre environ la moitié ouest du tissu urbain principal communal. Le sud, l'extrême ouest et l'est du tissu bâti communal ne sont pas inclus dans le périmètre de protection.

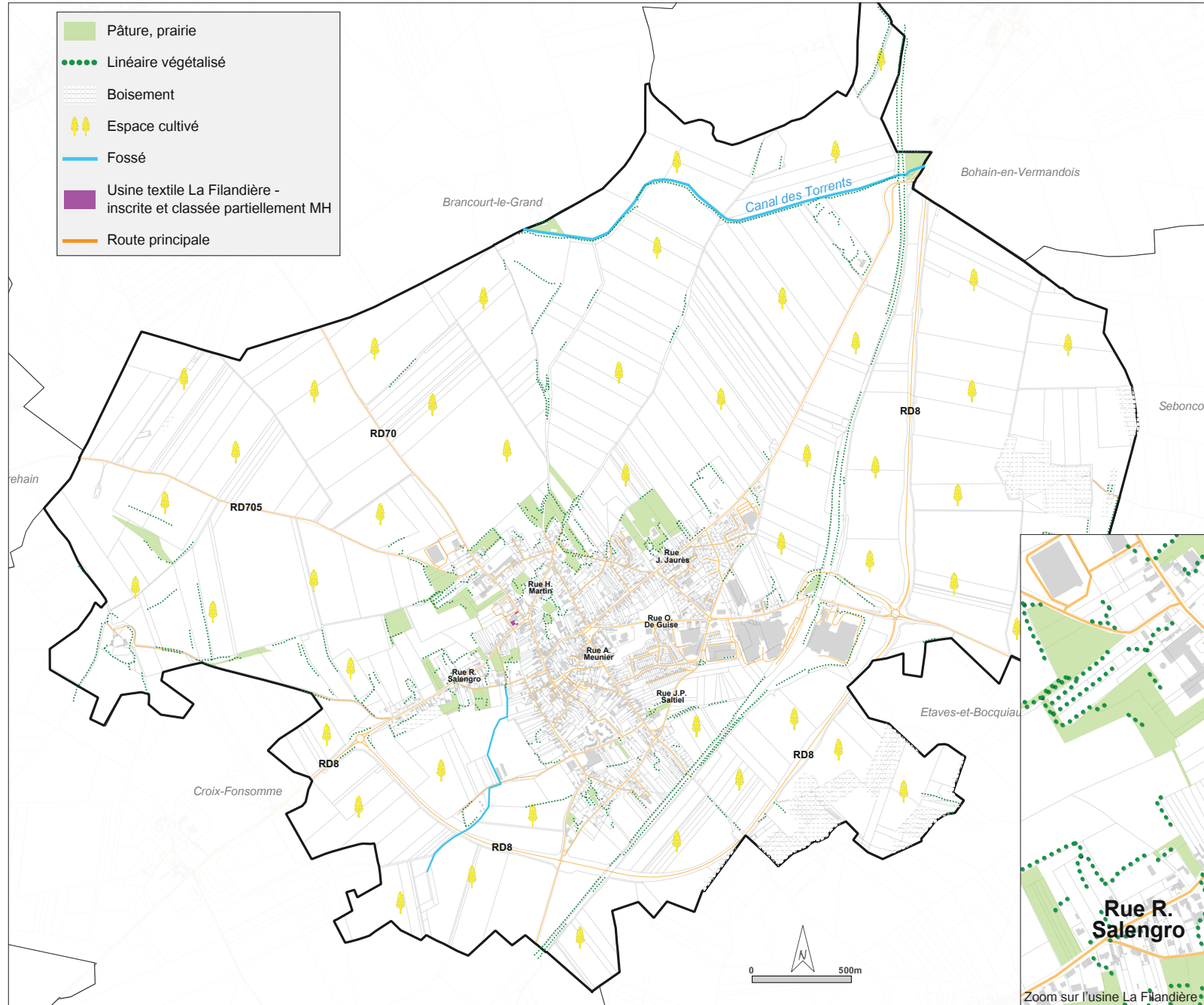
LA TOPOGRAPHIE

L'usine la Filandière se situe à l'ouest du tissu bâti communal, au croisement de la RD70 et de la rue Salengro. L'usine est implantée à environ 112m d'altitude, parmi les secteurs les plus bas du tissu bâti. Les bâtis implantés le long de la RD70 et de la rue Salengro sont implantés à des altitudes proches variant entre 110 et 115m d'altitude. Les constructions du tissu principal les plus hautes sont implantées à environ 140m. La commune présente des altitudes les plus fortes à l'ouest et à l'est (environ 150m) et les plus faibles au sud (environ 100m). Les altitudes supérieures communales ne permettent toutefois pas de vues vers l'usine essentiellement à cause de l'urbanisation en place.



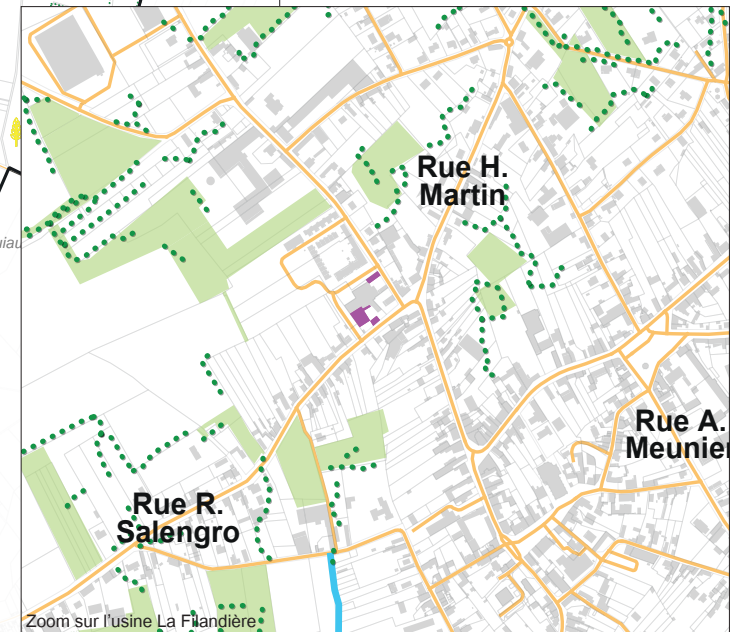
Source : topographic-map.com ; Urbycom

LES COMPOSANTES PAYSAGÈRES



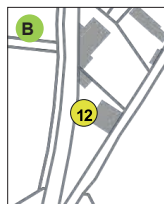
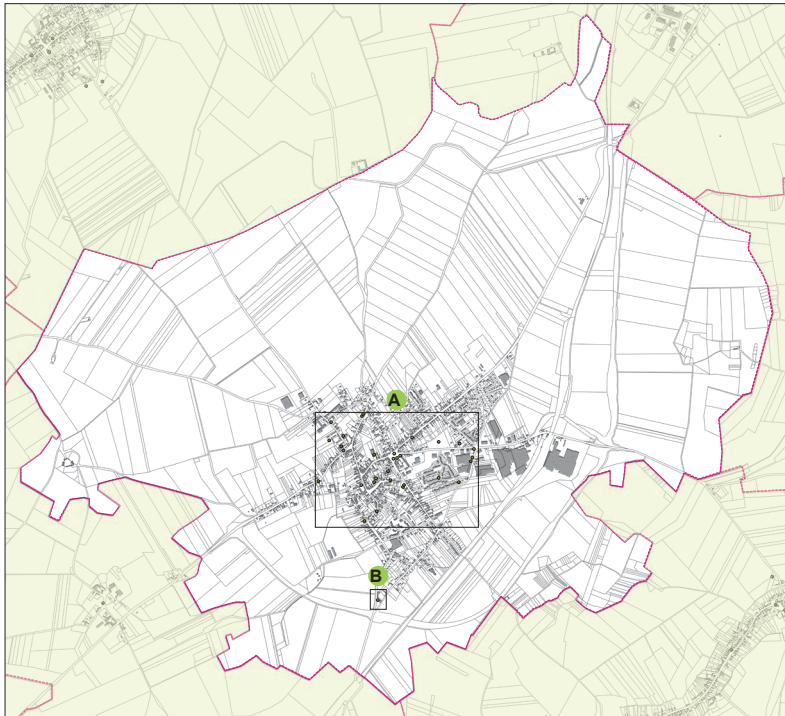
La commune se compose d'un tissu bâti principal articulé autour des RD70, RD311, rue J. Jaurès et en partie bordé par la RD8 de façon relativement étendue. Un peu d'habitat est implanté en étalement linéaire le long des rues Salengro et Joliot Curie.

Le paysage communal est essentiellement marqué par l'agriculture sous formes d'espaces cultivés et d'espaces pâturés et de boisements plus ou moins importants. De nombreuses haies viennent compléter ce paysage. Le canal des Torrents traverse le nord de la commune et un autre fossé part du sud du tissu urbain vers la limite communale sud. L'usine La Filandière est implantée au sein du tissu bâti relativement dense.



LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL

Lors du diagnostic ont été recensés des éléments présentant un intérêt patrimonial sur la commune. Les voici localisés sur une carte et illustrés en photo.



CONTEXTE

LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL



1- Eglise



2- Façade de l'ancienne usine



3- Inscription façade



4- Monument aux morts



5- Maison remarquable



6- Maison remarquable



7- Kiosque



8- Façade



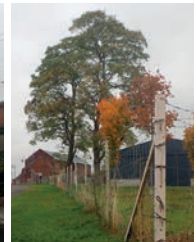
9- Toiture remarquable



10- Maison remarquable



11- Saule pleureur



12- Arbre remarquable



13- Inscription façade



14- Maison remarquable



15- Maison remarquable



16- Façade PTT



17- Plaque commémorative



18- Maison remarquable



19- Maison remarquable



20- Mur remarquable



21- Maison remarquable



22- Arbre remarquable



23- Maison remarquable



24- Cimetière



25- Façade



26- Ancienne usine



27- Fondation Lesure maison bourgeoise



28- Arbre classé ONF



29- Maison remarquable



F- Usine textile la Filandière - classée MH

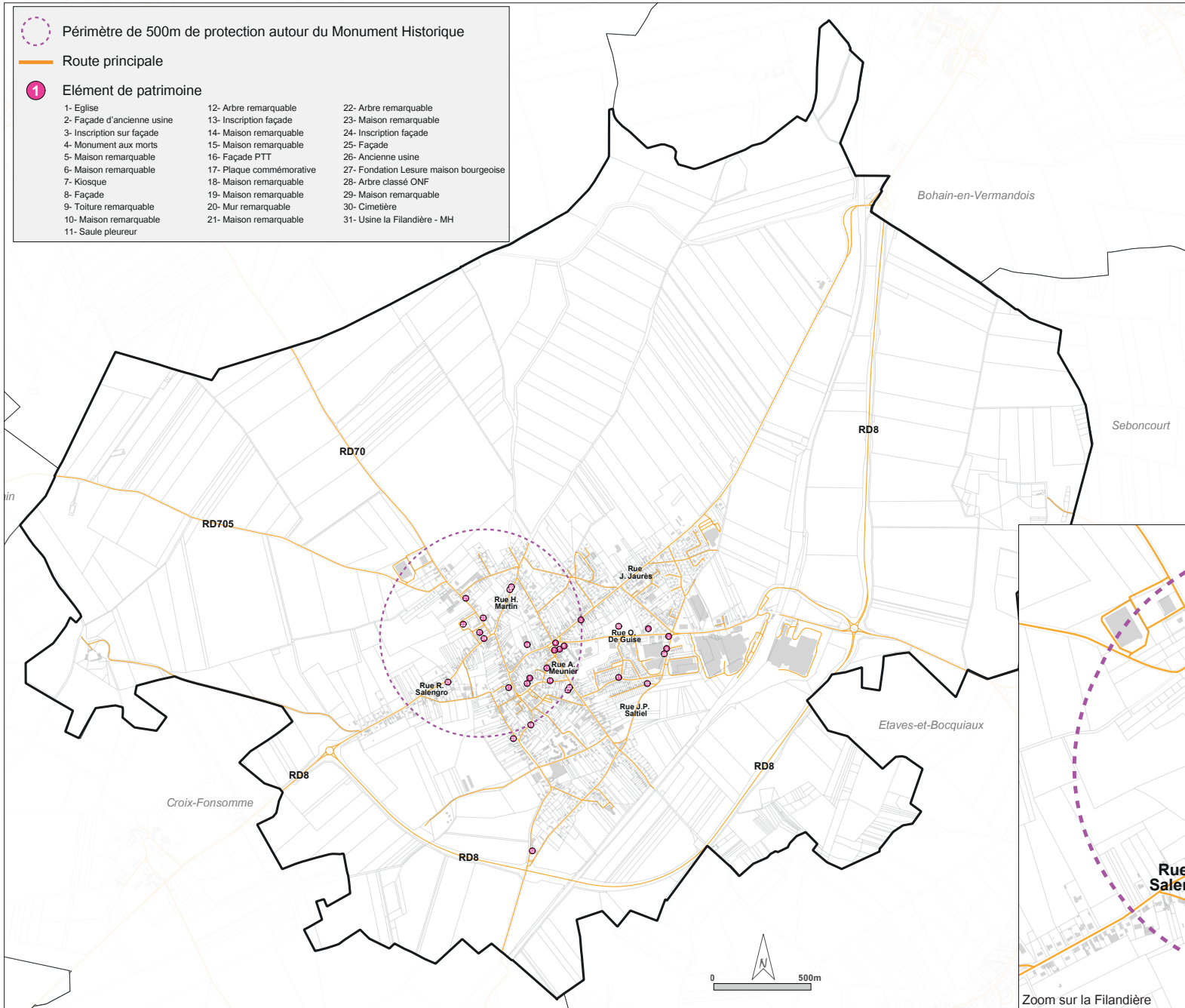


J- Maison du gardien de l'usine la Filandière - classée MH

Fresnoy-le-Grand dispose d'un patrimoine varié. Sa vétusté est marquée sur certains éléments, tandis que d'autres sont en bon état général et correctement valorisés.

CONTEXTE

LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL ET LE PÉRIMÈTRE DE 500M DE PROTECTION AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE



La carte ci-contre localise le patrimoine bâti, ainsi que le périmètre de protection de 500m autour de l'usine La Filandière. Ce périmètre couvre actuellement la moitié ouest du tissu bâti principal, ainsi que des espaces cultivés.

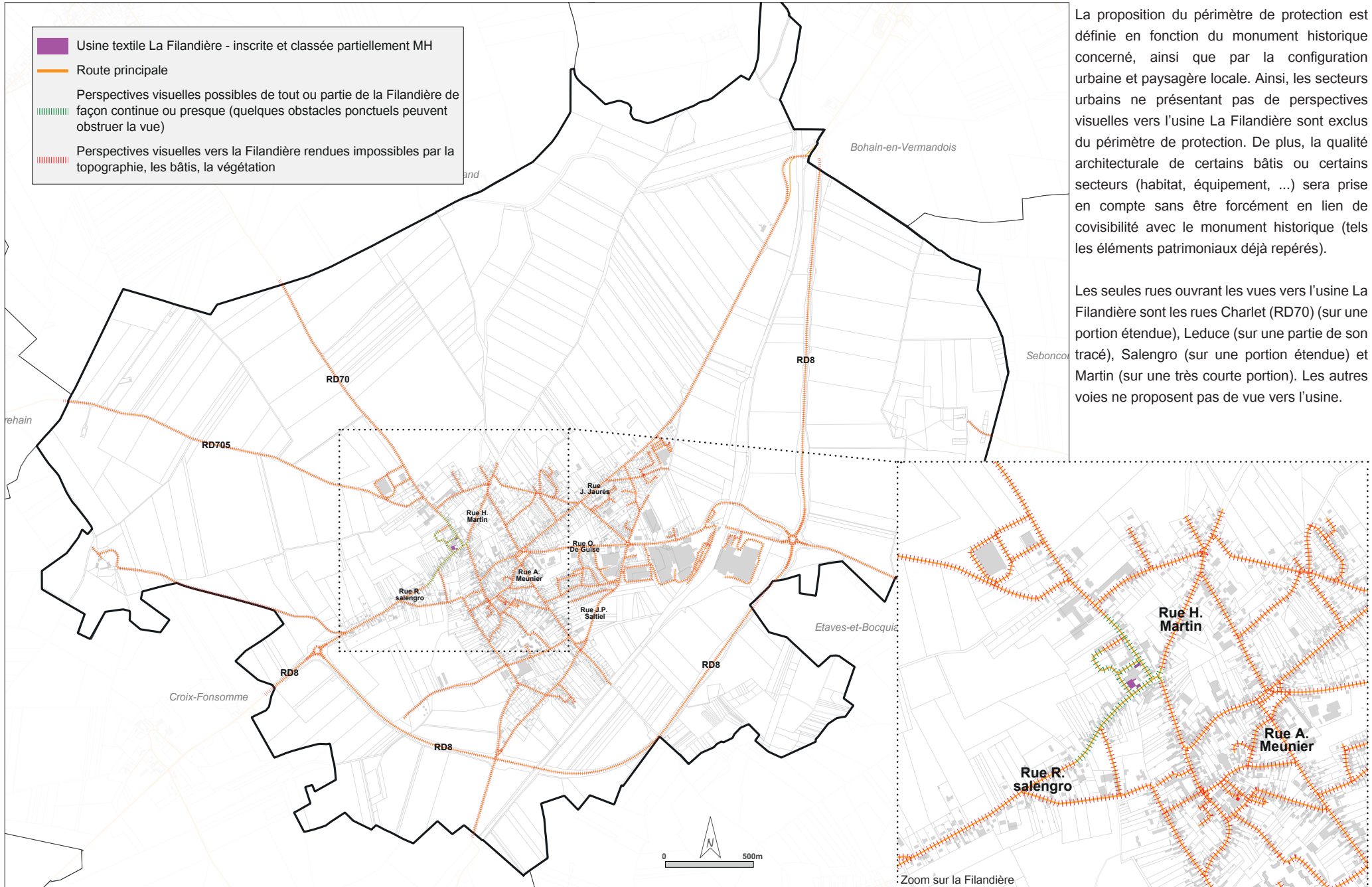
La majorité du petit patrimoine communal est intégré dans le périmètre de protection existant. Les éléments patrimoniaux 2, 8, 9, 10, 11, 12, 26, 27, 28, 29, 30 ne sont pas inclus dans ce périmètre.

Toutefois, ces éléments sont éloignés du monument historique et l'urbanisation en place limite tout rapport entre ces derniers et l'usine.



PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ

LES SECTEURS DE PERSPECTIVES VISUELLES AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE



La proposition du périmètre de protection est définie en fonction du monument historique concerné, ainsi que par la configuration urbaine et paysagère locale. Ainsi, les secteurs urbains ne présentant pas de perspectives visuelles vers l'usine La Filandière sont exclus du périmètre de protection. De plus, la qualité architecturale de certains bâtis ou certains secteurs (habitat, équipement, ...) sera prise en compte sans être forcément en lien de covisibilité avec le monument historique (tels les éléments patrimoniaux déjà repérés).

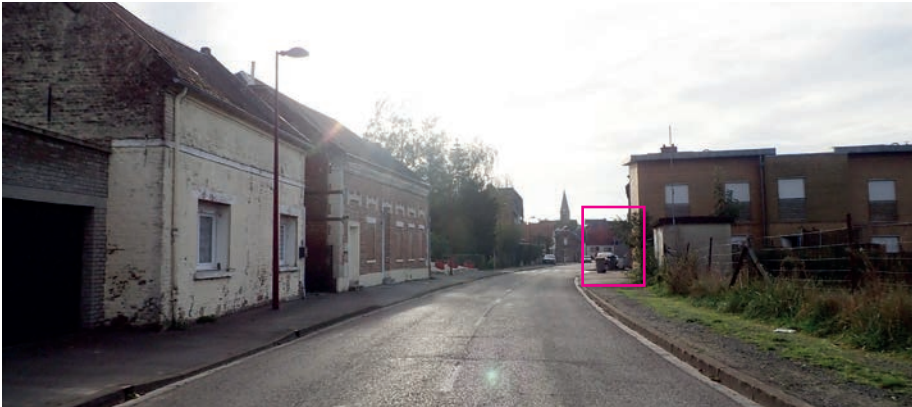
Les seules rues ouvrant les vues vers l'usine La Filandière sont les rues Charlet (RD70) (sur une portion étendue), Leduce (sur une partie de son tracé), Salengro (sur une portion étendue) et Martin (sur une très courte portion). Les autres voies ne proposent pas de vue vers l'usine.

PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ

LES PERSPECTIVES VISUELLES AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE



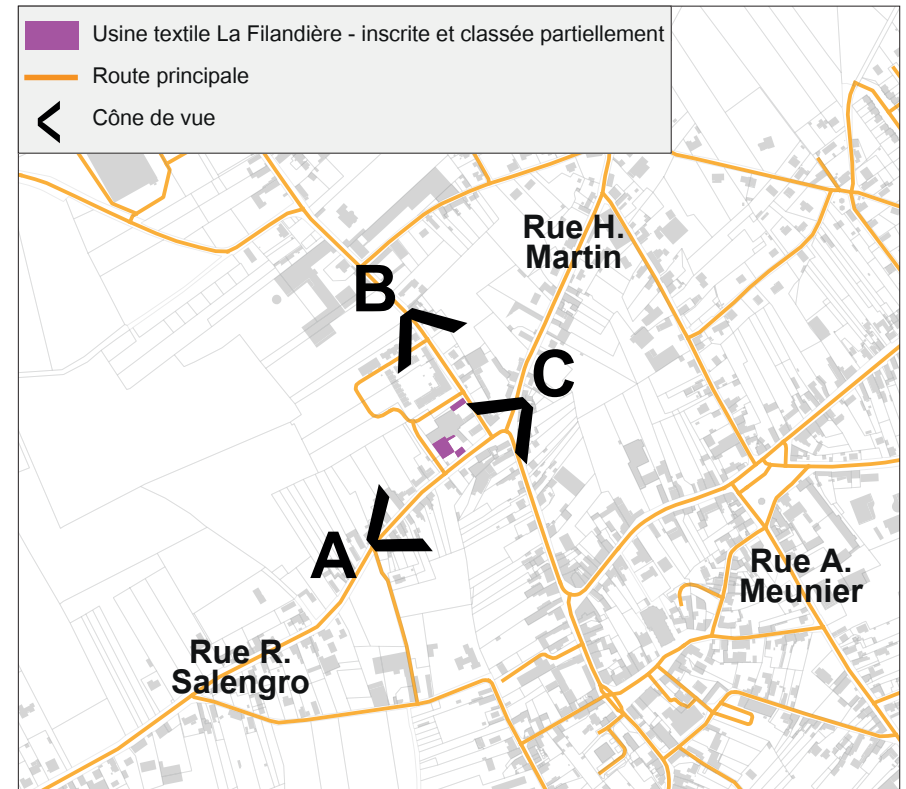
A- Vue depuis la rue R. Salengro : La façade de l'usine et sa toiture sont partiellement visibles depuis ce secteur.



B- Vue depuis la rue JB Charlet : L'usine est partiellement visible depuis ce secteur.

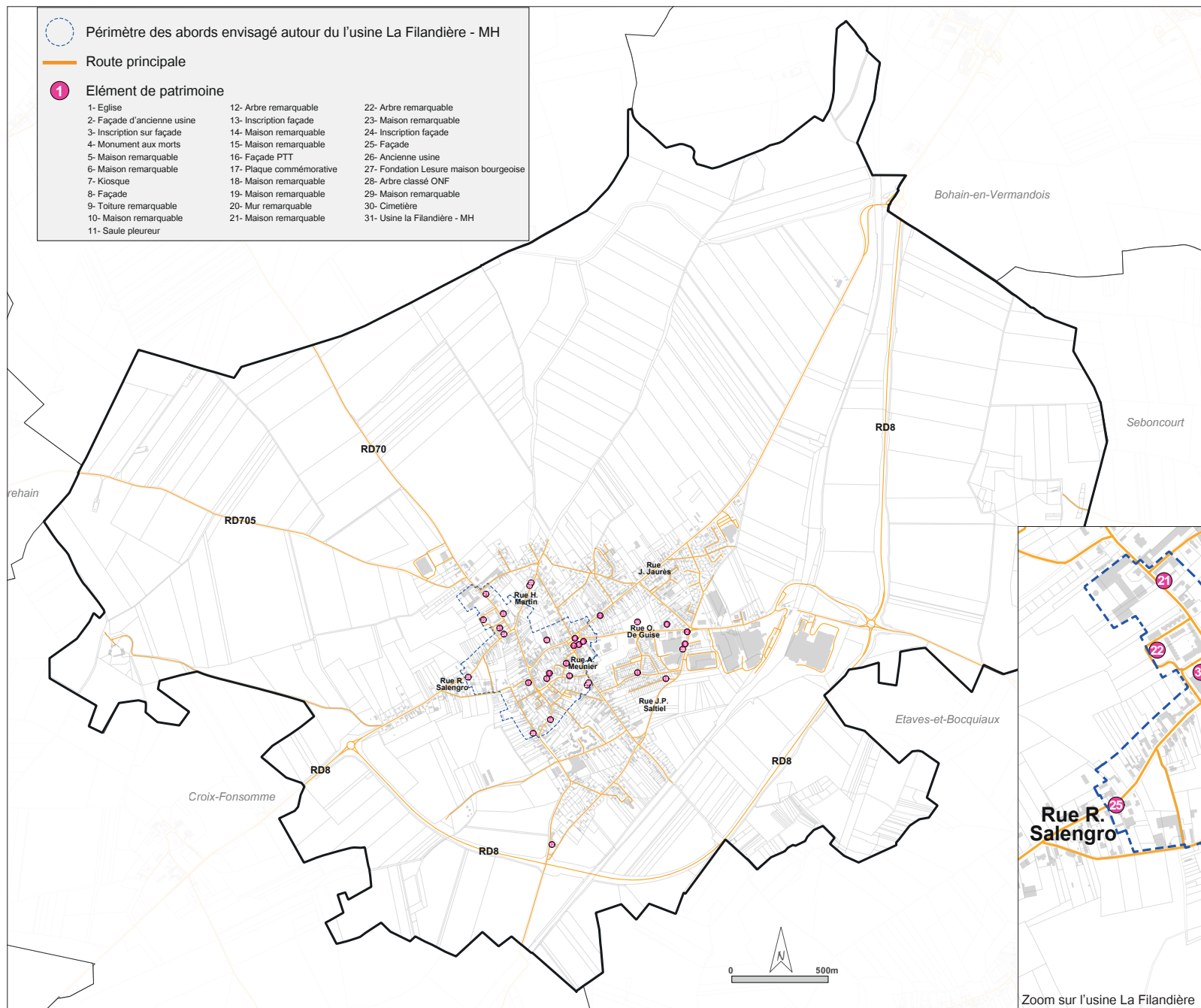


C- Vue depuis le bout de la rue H. Martin : L'usine est partiellement visible en ce point.



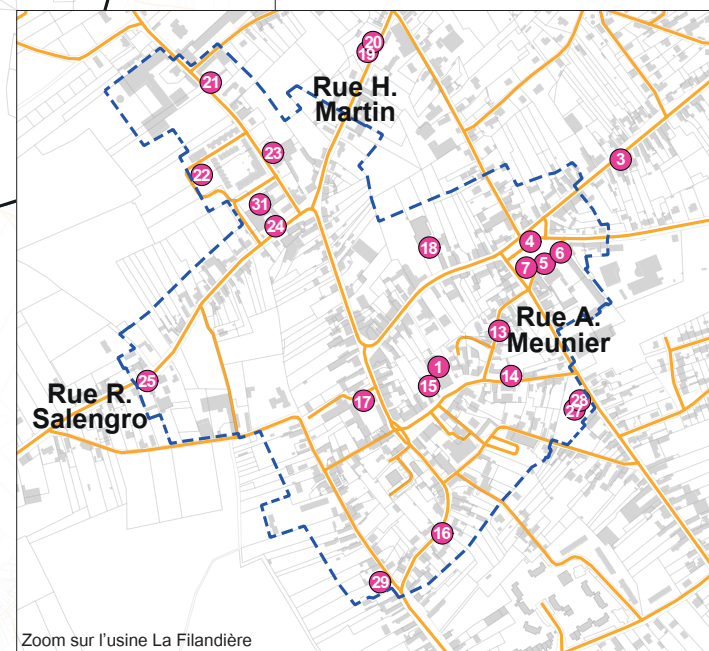
PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ

LE PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE



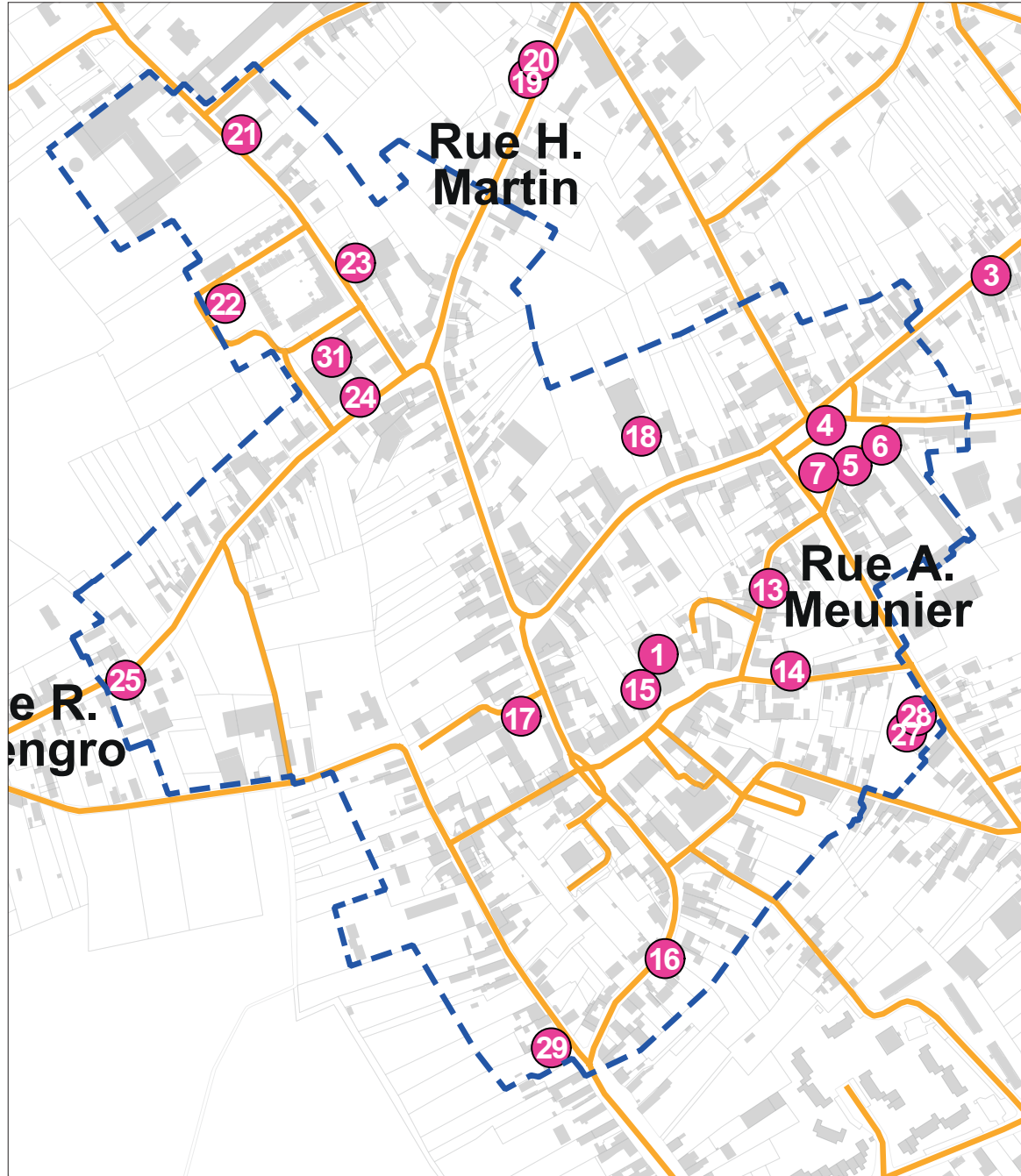
Sont ainsi intégrés au périmètre les éléments patrimoniaux suivants : 9 maisons remarquables (5, 6, 14, 15, 18, 21, 23, 27, 29) ; 1 kiosque (7) ; l'église communale (1) ; 1 monument aux morts (4) ; 4 inscriptions sur façade (13, 16, 24, 25) ; 1 plaque commémorative (17) ; 2 arbres remarquables (22, 28).

Divers éléments de petit patrimoine sont situés à trop grande distance pour être repris dans le périmètre de protection de l'usine La Filandière. Il s'agit des éléments patrimoniaux numérotés 2, 3, 8, 9, 10, 11, 12, 19, 20, 26 et 30 trop éloignés du monument historique. De plus, l'urbanisation en place limite tout rapport entre ces éléments de patrimoine et l'usine.



PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ

LE PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE



Périamètre des abords envisagé autour du l'usine La Filandière - MH

Route principale

Elément de patrimoine

1- Eglise	12- Arbre remarquable	22- Arbre remarquable
2- Façade d'ancienne usine	13- Inscription façade	23- Maison remarquable
3- Inscription sur façade	14- Maison remarquable	24- Inscription façade
4- Monument aux morts	15- Maison remarquable	25- Façade
5- Maison remarquable	16- Façade PTT	26- Ancienne usine
6- Maison remarquable	17- Plaque commémorative	27- Fondation Lesure maison bourgeoise
7- Kiosque	18- Maison remarquable	28- Arbre classé ONF
8- Façade	19- Maison remarquable	29- Maison remarquable
9- Toiture remarquable	20- Mur remarquable	30- Cimetière
10- Maison remarquable	21- Maison remarquable	31- Usine la Filandière - MH
11- Saule pleureur		

PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ

LE PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE

Le périmètre des abords envisagé présente une superficie d'environ 33,54 ha.

Il concerne les parcelles cadastrales suivantes :

Fresnoy-le-Grand	
Numéro de parcelle	Section cadastrale
69	AA
70	AA
71	AA
72	AA
73	AA
74	AA
75	AA
76	AA
77	AA
78	AA
79	AA
80	AA
81	AA
82	AA
83 (en partie)	AA
86	AA
110 (en partie)	AA
111 (en partie)	AA
112 (en partie)	AA
113 (en partie)	AA
116 (en partie)	AA
117 (en partie)	AA
118	AA
120	AA
121	AA
122 (en partie)	AA
123 (en partie)	AA
124 (en partie)	AA
125 (en partie)	AA
126	AA
127	AA
128 (en partie)	AA
129 (en partie)	AA
130 (en partie)	AA

Fresnoy-le-Grand	
Numéro de parcelle	Section cadastrale
131 (en partie)	AA
132 (en partie)	AA
133 (en partie)	AA
134 (en partie)	AA
135 (en partie)	AA
138	AA
147 (en partie)	AA
152	AA
153 (en partie)	AA
163	AA
164	AA
165	AA
178	AA
179	AA
183 (en partie)	AA
184	AA
132 (en partie)	AB
135 (en partie)	AB
136	AB
137	AB
138 (en partie)	AB
140 (en partie)	AB
141 (en partie)	AB
144 (en partie)	AB
145	AB
146	AB
147	AB
148	AB
149	AB
150	AB
151	AB
152	AB
1	AC
2	AC

Fresnoy-le-Grand	
Numéro de parcelle	Section cadastrale
4	AC
7	AC
8	AC
9	AC
10	AC
11	AC
12	AC
13	AC
14	AC
15	AC
16	AC
17	AC
18	AC
19	AC
20	AC
21	AC
22	AC
23	AC
24	AC
26	AC
29	AC
30	AC
31	AC
32	AC
33	AC
35	AC
36	AC
37	AC
38	AC
39	AC
40	AC
41	AC
42	AC
44	AC
45	AC
46	AC
47	AC

Fresnoy-le-Grand	
Numéro de parcelle	Section cadastrale
49	AC
51	AC
52	AC
53	AC
54	AC
55	AC
56	AC
57	AC
58	AC
59	AC
60	AC
62	AC
63	AC
64	AC
65	AC
66	AC
67	AC
68	AC
69	AC
70	AC
71	AC
72	AC
73	AC
74	AC
75	AC
76	AC
77	AC
79	AC
80 (en partie)	AC
82 (en partie)	AC
83	AC
86	AC
87 (en partie)	AC
88	AC
89	AC
90	AC
91	AC

PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ

LE PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE

Fresnoy-le-Grand		Fresnoy-le-Grand		Fresnoy-le-Grand		Fresnoy-le-Grand	
Numéro de parcelle	Section cadastrale	Numéro de parcelle	Section cadastrale	Numéro de parcelle	Section cadastrale	Numéro de parcelle	Section cadastrale
92	AC	159	AC	199	AC	239	AC
93	AC	160	AC	200	AC	240	AC
94	AC	161	AC	201	AC	241	AC
96	AC	162	AC	202	AC	242	AC
97	AC	163	AC	203	AC	243 (en partie)	AC
98 (en partie)	AC	165	AC	204	AC	244	AC
122	AC	166	AC	205	AC	245	AC
123	AC	167	AC	206	AC	246	AC
124	AC	168	AC	207	AC	247	AC
126	AC	169	AC	208	AC	248 (en partie)	AC
127	AC	170	AC	211	AC	249	AC
128	AC	171	AC	212	AC	250	AC
131	AC	172	AC	213	AC	251	AC
132	AC	173	AC	214	AC	252	AC
133	AC	174	AC	215	AC	253	AC
134	AC	175	AC	216	AC	254	AC
136	AC	176	AC	217	AC	255	AC
137	AC	177	AC	218	AC	256	AC
138	AC	178	AC	219	AC	257	AC
139	AC	179	AC	220	AC	258	AC
140	AC	180	AC	221	AC	259	AC
141	AC	181	AC	222	AC	270	AC
142	AC	182	AC	224	AC	271	AC
143	AC	183	AC	225	AC	272	AC
144	AC	184	AC	226	AC	273	AC
145	AC	185	AC	227	AC	64	AD
146	AC	186	AC	228	AC	65	AD
148	AC	187	AC	229	AC	66	AD
149	AC	188	AC	230	AC	67	AD
150	AC	191	AC	231	AC	68	AD
151	AC	192	AC	232	AC	258	AD
152	AC	193	AC	233	AC	259	AD
154	AC	194	AC	234	AC	260	AD
155	AC	195	AC	235	AC	262	AD
156	AC	196	AC	236	AC	263	AD
157	AC	197	AC	237	AC	265	AD
158	AC	198	AC	238	AC	268	AD

PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ

LE PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE

Fresnoy-le-Grand		Fresnoy-le-Grand		Fresnoy-le-Grand		Fresnoy-le-Grand	
Numéro de parcelle	Section cadastrale	Numéro de parcelle	Section cadastrale	Numéro de parcelle	Section cadastrale	Numéro de parcelle	Section cadastrale
269	AD	54	AL	92	AL	241	AL
270	AD	55	AL	93	AL	242	AL
339	AD	56	AL	94	AL	243	AL
340	AD	57	AL	96	AL	244	AL
362	AD	58	AL	97	AL	245	AL
363	AD	59	AL	98	AL	246	AL
364	AD	60	AL	99	AL	247	AL
365	AD	61	AL	100	AL	248	AL
368	AD	62	AL	101	AL	249	AL
369	AD	63	AL	102	AL	250	AL
399	AD	64	AL	103	AL	251	AL
400	AD	65	AL	105	AL	252	AL
3 (en partie)	AL	66	AL	106	AL	253	AL
9 (en partie)	AL	67	AL	107	AL	254	AL
10	AL	68	AL	108	AL	255	AL
11	AL	69	AL	109	AL	256	AL
12 (en partie)	AL	71	AL	110	AL	259	AL
13 (en partie)	AL	73	AL	111	AL	261	AL
14	AL	74	AL	112	AL	262	AL
16 (en partie)	AL	75	AL	113	AL	264 (en partie)	AL
17	AL	76	AL	114	AL	270	AL
18	AL	77	AL	115	AL	271	AL
19	AL	78	AL	116	AL	272	AL
20 (en partie)	AL	79	AL	170	AL	273	AL
21 (en partie)	AL	80	AL	171 (en partie)	AL	277	AL
22 (en partie)	AL	81	AL	172	AL	278	AL
23 (en partie)	AL	82	AL	173	AL	279	AL
24 (en partie)	AL	83	AL	175 (en partie)	AL	280	AL
25 (en partie)	AL	84	AL	179	AL	281	AL
26 (en partie)	AL	85	AL	180	AL	282	AL
27	AL	86	AL	181	AL	283	AL
28 (en partie)	AL	87	AL	182 (en partie)	AL	285	AL
29 (en partie)	AL	88	AL	183 (en partie)	AL	286 (en partie)	AL
49	AL	89	AL	231	AL	288	AL
50	AL	90	AL	232 (en partie)	AL	289	AL
52	AL	91	AL	237 (en partie)	AL	290	AL
53	AL	92	AL	239	AL	297	AL

PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ

LE PÉRIMÈTRE DES ABORDS ENVISAGÉ AUTOUR DU MONUMENT HISTORIQUE

Fresnoy-le-Grand	
Numéro de parcelle	Section cadastrale
298	AL
299	AL
302	AL
303	AL
304	AL
305	AL
306	AL
307	AL
308	AL
20	AM
21	AM
24	AM
25	AM
26	AM
27	AM
29	AM
30	AM
31	AM
33	AM
76	AM
92	AM
93	AM
94	AM